

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LES ECHAUDS-Excavation ancienne décharge sur la commune principale de l'AIOT hameau des Echauds 38350 LAVALDENS.

La référence de votre dossier est A-3-D1C7SFQ6M et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 21/12/2023 à 08h59 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

## 2 - Déclarant

---

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

## Personne morale

N° SIRET **31780344300447**

Raison sociale **EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**210 RUE LA RAVOIRE**

**73490 LA RAVOIRE**

## Signataire

Qualité : **Directeur de travaux**

## Référent

Fonction : **Chargée qualité environnement**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LES ECHAUDS-Excavation ancienne décharge**

Description des activités :

**Nous allons réaliser des travaux de dépollution de l'ancienne décharge dans le hameau des Echauds sur la commune de Lavaldens, en rive droite de la rivière de la Roizonne, à 130 m en aval du pont des Echaud. Le maître d'ouvrage du projet est le SYMBHI. L'installation consiste à mettre en place un trommel équipé d'un système d'aspiration et d'overband de puissance maximum de 340 kW avec une longueur 5.5m et de diamètre 2m Les objectifs de l'atelier de tri sont les suivants**

: - Extraire la matière terreuse fine résiduelle en mélange des déchets, - Récupérer les petits plastiques légers par aspiration, - Récupérer les métaux ferreux par overband, - Caractérisé les terres pour les évacuer si elles sont polluées ou elles remettre en place si elles sont inertes Ces installations seront en place du 15/01/24 au 27/02/24, soit une durée d'environ 1.5 mois.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

Localisation de l'installation

**hameau des Echauds**

**38350 LAVALDENS**

X : 927516

Y : 6436033

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
----------	--------	-----------------------	-----------------	--------	------------

2515	2515-2-b	Broyage, concassage, criblage ... de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes	Puissance maximale 340 kW <sup>D</sup>
------	----------	---	---

## 6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Il y aura 2 bennes mise en place: ferraille et DIB. Nous estimons évacué : 25 t de ferraille 35 t de DIB 300 t de terres non dangereuse 5 t de déchets dangereux**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Extincteurs sur les machines et à la base vie du chantier et systèmes d'arrêt sur le trommel**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Extincteurs sur les machines et à la base vie du chantier et systèmes d'arrêt sur le trommel**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)